



## COMPTE RENDU D'AUDIENCE

MATIERE: PÉNALE  
FORMATION: 2ÈME CHAMBRE CRIMINELLE

DATE ET HEURE: 20 AVRIL 2026 08:30  
SALLE: GRANDE SALLE D'AUDIENCE

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		PARTIES CIVILES	MIS EN CAUSE	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES EN DELIBERE						
1.	TPI-DAS/RG/2024/0085 TPI-DAS/RP/2024/0517	GNIMASSOUN K. Séverin MINISTERE PUBLIC	----- DOSSA Romain	<i>Non spécifié</i> AVLESSI Anselme AVLESSI Estelle ABDOU Taïra	Vol avec effraction	Vidé : Vidé Motif : Condamne l'accusé DOSSA Romain à 10 ans de réclusion criminelle et aux frais envers l'Etat ; Le condamne à payer à la victime GNIMASSOU K. Séverin, la somme de 551.500 FCFA comme dommages-intérêts
AFFAIRES ANCIENNES						

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		PARTIES CIVILES	MIS EN CAUSE	INTERVENANT(S)		
1.	TPI-DAS/RG/2025/0022 TPI-DAS/RP/2025/0972	VIDEGLA Estelle MINISTERE PUBLIC	<i>Accusé</i> ALLAGBE Rolande Caroline <i>Prévenu</i> GOGAN Francis	<i>Volontaire</i> GANDONOU Florence OMODJODJOU Salomon	Avortement et complicité d'avortement	Renvoi : 18 mai 2026 pour Renvoi - Date du 18-05-2026 2ème Chambre criminelle Motif : Par ADD, ordonne un complément d'information : audition des directeurs départementaux de la santé, du travail et de la fonction publique pour la situation professionnelle exacte de l'accusée ALLAGBE Caroline Rolande ; réquérir la téléphonie mobile MTN BENIN pour obtenir les renseignements sur conversations et transactions financières entre les accusés du 1er août au 13 octobre 2025.

Stat :	Dossiers au rôle : 2	Affaires en délibéré : 1	Affaires anciennes : 1	Affaires nouvelles : 0		
--------	----------------------	--------------------------	------------------------	------------------------	--	--

Fait à Dassa-Zoumè, le 20 avril 2026  
GOUNDETE Winnock Dénis  
*Procureur de la republique*

